

RECouvreMENT JUDICIAIRE DES CREANCES COMMERCIALES

LE 19 SEPTEMBRE 2013, DE 9 H A 18 H

OBJECTIFS

TARIF PAR PARTICIPANT : 900 EUROS HT
(1.076,40 EUROS TTC)

PUBLIC CONCERNE

- ✓ Responsables et collaborateurs des services de crédit management et de directions financières
- ✓ Chargés de recouvrement
- ✓ Responsables et collaborateurs des services juridiques
- ✓ Responsables comptables en charge du poste clients

- ✓ Se mettre à jour des dernières réformes
- ✓ Connaître les principales notions juridiques et les juridictions
- ✓ Mettre à jour ses CGV
- ✓ Définir une stratégie judiciaire
- ✓ Choisir la procédure la plus adaptée
- ✓ Prendre des mesures conservatoires adaptées
- ✓ Savoir collaborer avec votre avocat et votre huissier
- ✓ Optimiser les coûts

INTERVENANT

Maître Marie Perrazi,
Avocate au Barreau de Paris
Associée responsable du département
Recouvrement et Gestion du risque clients du
cabinet Touzet Bocquet & associés

LIEU

A déterminer

PROGRAMME

1 - PRESENTATION DU SYSTEME JUDICIAIRE

- Les particularités du système et du débat judiciaire
- Les juridictions civiles et commerciales
- L'appel en matière commerciale
- Les juridictions administratives

2 - OBTENTION D'UN TITRE EXECUTOIRE

- Le titre exécutoire
- Les différents types de procédure d'obtention du titre devant les juridictions commerciales
- Les procédures européennes de recouvrement
- Les demandes à formuler devant la juridiction

3 - STRATEGIE JUDICIAIRE

- Eléments de stratégie contentieuse
- Les mesures conservatoires
- Les principales réactions du débiteur
- Les demandes complémentaires liées à un texte d'ordre public économique

4 - GESTION OPTIMALE DE VOS PRESTATAIRES EXTERNES

- Schéma général des acteurs du recouvrement
- Mieux appréhender l'intervention de l'avocat: mission, rôle en matière de recouvrement, coût, acte d'avocat
- Mieux appréhender l'intervention de l'huissier: mission, coût

5 - EXECUTION DE LA DECISION

- L'exécution amiable
- L'exécution forcée
- L'exécution des garanties contractuelles ou judiciaires
- L'assignation en liquidation judiciaire comme moyen d'exécution

6 - IMPACT DES PROCEDURES COLLECTIVES

- Les créances antérieures: déclaration de créances, la compensation, la créance dans les différents plans, le sort des gagistes, la créance dans une procédure de liquidation
- Les créances postérieures
- Le sort des garanties après la procédure collective

Chaque thème est illustré par plusieurs cas pratiques et jeux de rôle.
Possibilité de soumettre vos propres cas et questions au groupe.

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION

RECOUVREMENT JUDICIAIRE DES CREANCES COMMERCIALES

LE 19 SEPTEMBRE 2013

DE 9 HEURES A 18 HEURES

ENTREPRISE	PARTICIPANTS		
	NOMS	PRENOMS	FONCTIONS
NOM DE L'ENTREPRISE :
REPRESENTANT :
EMAIL :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
TELEPHONE :

POUR PLUS DE PARTICIPANTS, NOUS CONTACTER

BULLETIN A RETOURNER PAR COURRIER,
TELECOPIE OU EMAIL A :

Cabinet Touzet Bocquet & associés
7, avenue de la Grande Armée
75116 Paris
Tel : 01.56.26.00.00
Fax : 01.56.26.68.00
Email : cabinet@touzet-bocquet.com

Votre inscription définitive sera enregistrée dès réception du règlement, d'un montant de **1.076,40 euros TTC**, libellé à l'ordre du cabinet Touzet Bocquet & associés.

Une facture acquittée ainsi qu'une convention de formation vous seront alors adressées.

Toute annulation formulée moins de 15 jours avant la date de la formation sera facturée.

Date:

SIGNATURE ET
CACHET DE L'ENTREPRISE